Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Plainte violence

Par Lulu33

Bonjour je me suis séparé de ma copine, ça se passer très mal, menace sur menace, elle me faisait la vie?avec ma famille nous l'avons mise à la porte de chez moi car elle ne voulais pas partir (elle ne payer rien en plus)
Dans ces menaces elle me disait que si je la quitter elle aller se ruer de coup puis porter plainte contre moi, cette plainte elle l'a déposer par la suite et en prime un ITT
Bien sûr je ne l'ai jamais frapper
J'ai des enregistrements vocaux de ma vie de tous les jours avec elle, une main courante que j'ai faite durant notre relation, des témoignages?
Qu'est ce que je risque ?
Ce qui m'inquiète le plus c'est l'ITT car ça pardonne pas d'après ce que j'ai pu voir sur internet
Si vous avez une réponse pour moi s'il vous plaît
Cordialement

Par ESP

Bonsoir
Voir avec un avocat est la meilleure option.

Par Zénas Nomikos

Bonjour,

jusqu'à 8 jours d'ITT les violences volontaires sont en contraventionnel donc amende mais sans possibilité d'emprisonnement et à partir de 9 jours d'ITT les violences volontaires sont en délictuel donc amende et prison.
Par ailleurs, si elle fait de fausses déclarations cela est passible de prison et d'amende.
De plus, si elle s'autoviolente, cela relève aussi de la psychiatrie.
Vos propos sont cohérents et vous dites la vérité donc la vérité éclatera au grand jour et vous ne risquez rien pénalement.

Par vivi2501

et qu'en est-il des enregistrements audio ? une preuve à charge contre la plaignante ?